Base nautique Colmar-Houssen

BON DE RETRAIT

A l'occasion de la saison estivale 2025, Colmar Agglomération et la commune de Turckheim offrent à chaque habitant, deux entrées gratuites pour la Base Nautique de Colmar-Houssen, ouverte à partir du 17 mai.

Chaque foyer est invité **à compléter le présent document original et à se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille si besoin.**

Adresse du foyer : _____

Téléphone : _____

Nom	Prénom	Date de naissance
X 2 billets	**TOTAL …….. billets** **Reçus le** _____ **Signature**	

- Bon de retrait pour deux billets individuels par personne d'un même foyer. Une même personne ne peut figurer sur plusieurs bons.
- Les enfants de moins de 6 ans bénéficient déjà d'un accès gratuit à la base nautique. **Il n'est pas nécessaire de leurs procurer de billets**
- Les billets réservés aux habitants de TURCKHEIM ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils seront utilisables **uniquement pour la saison 2025**.
- Bon de retrait valable **jusqu'au 28 septembre 2025**.